

Le Clan (Nogaro) dans une année de transition

Mais 2019 a été relativement satisfaisante



Le Clan (Nogaro) dans une année de transition

2020 est une année de transition pour Le Centre social et culturel le Clan pour trois raisons :

Le contrat enfance-jeunesse (CEJ) avec la CAF doit être renouvelé pour 2021,

le directeur a quitté le Clan et doit être remplacé (une recherche est en cours),

le coronavirus transforme le fonctionnement du Clan.

L'assemblée générale de l'exercice 2019, qui a lieu le 23 septembre 2020 au cinéma-théâtre de Nogaro, se tient donc dans une ambiance particulière. La séance commence, classiquement, par le rapport moral, lu par René Jambes, président du Clan.

Rapport moral

René Jambes fait le tour des diverses activités :

Enfance-jeunesse - Les jeunes ont participé au Téléthon de Nogaro en tenant des stands. L'ALAE (Accueil de loisirs adapté à l'école des 6-11 ans) a trouvé un rythme de travail satisfaisant, grâce à la stabilité de l'équipe d'animateurs. Le taux de fréquentation des enfants est en hausse et se rapproche des taux du CEJ (1). Le nombre de jeunes de 12 à 17 ans qui participent aux séjours de vacances est également en hausse. De plus, l'accueil de ces derniers depuis septembre 2020 semble bien parti.

Des partenariats sont effectifs avec des clubs sportifs et des associations, avec la Maison de l'eau de Jû-Belloc, avec le cinéma, avec Octobre rose etc.

Pôle social - L'activité est importante : 6 452 visites au Clan, dont 775 pour la CAF et 203 pour Pôle emploi. À quoi il faut ajouter un nombre important de demandes d'aide, venant d'un public varié, pour remplir des documents administratifs pour le fisc, Ameli, les demandes de cartes grises, la correspondance avec la MSA).

Les ateliers - Au nombre de 19, et animés par 17 bénévoles, ils sont toujours autant fréquentés « en toute convivialité ». Très divers, ils comprennent des ateliers « anglais », « comédie musicale », « couture », « escalade », « généalogie » etc.-

Action culturelle - Le cinéma a enregistré un bon chiffre d'entrées (14 994) ce qui le met au 3e rang des cinémas du Gers (à population équivalente), derrière des villes comme L'Isle-Jourdain, Condom et Lectoure et devant Fleurance et Mirande.

4 conférences ont également eu lieu avec une soixantaine d'auditeurs.

Finances

Le total des produits s'élève à 622 077 euros, alors que les charges sont de 635 101 euros, d'où un déficit de - 14 643 euros, contre - 29 325 euros pour l'exercice précédent.

À ce propos, Jean-Louis Peres, ancien président du Clan, estime que ce déficit ne devrait pas exister. En bref, selon lui, les salaires de l'équipe de direction et la logistique ne sont pas valorisés comme charges en comptabilité analytique. Ayant déjà fait ces observations lors d'autres assemblées, il voit un changement, mais pas suffisant, car ces deux éléments sont traités comme des activités - ce qui n'est pas pertinent - au lieu d'être répartis dans tous les comptes en tant que charges. Il demande à la direction d'en tenir compte dans les négociations sur le niveau des subventions, tant avec la communauté de communes qu'avec la municipalité de Nogaro et la CAF. Vincent Gouanelle, président de la communauté de communes, présent à cette assemblée, assure pouvoir donner bientôt le montant de la subvention attribuée au Clan. Pour que le budget 2020 puisse enfin être établi.

Renouvellement d'une partie du conseil d'administration : sont élus pour 3 ans : Roland Houdaille, René Jambes, Yves Imbert (entrant), Brigitte Verlaine, Catherine Pesquidous, Michel Coulardeau et Laëtitia Laboudigue.

Christian Peyret, maire de Nogaro, félicite le Clan : les activités destinées aux jeunes s'enrichissent. Il annonce que la réfection du cinéma aura lieu en 2021. Vincent Gouanelle, pour sa part, veut que 2021 soit une année de discussion ; par ailleurs, il annonce qu'une Maison France services sera opérationnelle en 2021.

(1) Ces taux du CEJ vont de 72 % le matin à 83 % le soir et à 130 % le mercredi pour l'ALAE et de 86 % en automne à 111,5 % en août pour les Loustics de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement).



Christian Peyret (maire de Nogaro) et René Jambes



Jean-Louis Peres lors d'une assemblée précédente



Patrice Dando, commissaire aux comptes et Sylvie Fargal, expert-comptable